



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépenses

Question écrite n° 101739

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les préoccupations des citoyens relatives aux déclarations faites dans le livre noir des gaspillages de l'argent public, édition 2011. Il met le doute et incite les contribuables à penser que toutes les institutions (l'État, le Gouvernement, les administrations, les collectivités locales, les entreprises et organismes publics, les associations, les syndicats...) « dilapident » l'argent des Français en période de crise. Il lui demande sa position sur le sujet, et les réponses rassurantes qui peuvent être apportées aux Français, notamment sur les rémunérations des collaborateurs et l'effort fait pour limiter les dépenses diverses au sein des ministères.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101739

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2133

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)